

Image not found or type unknown



Honoraires abusifs d' huissier

Par **meflodine**, le **17/01/2011** à **13:34**

Bonjour, rnun huissier a t'il le droit de prendre 10% de commission sur une indemnité compensatoire due par jugement par mon ex mari. Je suis en aide juridictionnelle totale ,ai pour tout revenu que l 'A A H soit 711euros/mois. Il m'a également pris des honoraires lors des règlements de la pension alimentaire pour ma fille il y a + de 3 ans, et malgré mes demandes d'explications il est resté sur ses positions. Que dois je faire, sachant que j'habite au MANS que le CEDIFF ,l'ASSAV m'ont avertis que de me défendre en justice ne donnerait rien puisqu'ici tous les huissiers sont "main dans la main" et feront bloc en ma défaveur. Merci de me répondre.